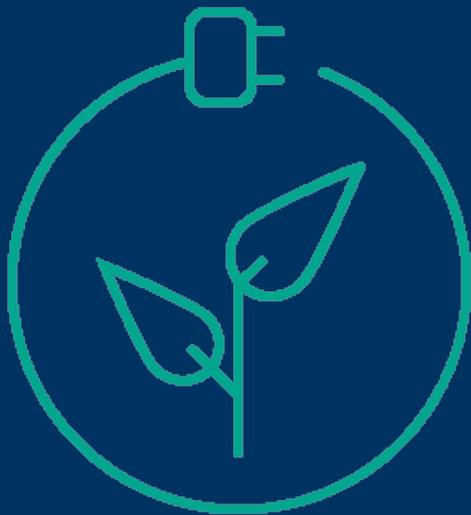


PRIX DE L'ENVIRONNEMENT 2021



Contenu du document :

- **Règlement du Prix de l'environnement 2021**
- **Formulaire de candidature "Gestion de l'environnement"**
- **Formulaire de candidature "Procédé"**
- **Formulaire de candidature "Produit"**



PRIX DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FEDIL

Règlement

➤ Article 1er

Il est créé par la FEDIL un prix destiné à récompenser les efforts des entreprises en matière de protection et d'amélioration de l'environnement naturel et humain.

Peuvent notamment être pris en compte pour le Prix de l'environnement les sujets suivants :

- **technologies propres** : procédés novateurs réduisant l'impact de l'activité des entreprises sur l'environnement (dépollution à la source, recyclage des déchets industriels, amélioration de la qualité de l'environnement)
- **les produits « verts »** : produit tenant compte de la protection de l'environnement aux différentes étapes de son cycle de vie (conception, fabrication, utilisation, élimination)
- **la gestion de l'environnement** : action novatrice pour améliorer la gestion de l'environnement.

➤ Article 2

Le Prix de l'environnement sera décerné en principe tous les deux ans. Il comporte la remise d'un diplôme ainsi qu'une récompense en numéraire. Le montant du prix est variable selon l'intérêt des projets présentés.

Ledit prix pourra être réparti entre plusieurs projets retenus.

En cas de défaut de projets répondant aux critères définis à l'article 3, le Prix de l'environnement ne sera pas décerné.

➤ Article 3

Les critères retenus pour attribuer le Prix de l'environnement sont quadruples:

- caractère novateur
- intérêt écologique
- développement durable
- application pratique.

➤ **Article 4**

Le fonds destiné à financer le Prix de l'environnement sera alimenté par le budget de la FEDIL. Le montant de la dotation bisannuelle sera déterminé par le conseil d'administration de la FEDIL.

➤ **Article 5**

Peuvent participer au Prix de l'environnement, les sociétés et autres personnes morales de droit luxembourgeois.

➤ **Article 6**

Les projets qui ont déjà été récompensés dans le cadre du Prix de l'environnement ou du Prix de l'innovation de la FEDIL ne sont pas admis.

➤ **Article 7**

Les dossiers de candidature sont à introduire auprès du secrétariat de la FEDIL. Ils doivent être rédigés en langue française, allemande ou anglaise et contenir notamment des informations détaillées sur le sujet introduit ainsi que toute information permettant l'identification du candidat.

➤ **Article 8**

La direction de la FEDIL fixe la date limite pour la présentation des sujets et la date à laquelle les prix seront attribués.

La FEDIL se réserve le droit de publier, avec l'accord de son auteur, une description succincte du ou des projets récompensés.

➤ **Article 9**

Le conseil d'administration de la FEDIL prend la décision d'attribuer le Prix de l'environnement à la majorité absolue de ses membres présents à la délibération sur proposition du jury. Aucune contestation ne saurait être admise contre cette décision.

➤ **Article 10**

Le jury est composé de sept (7) personnes, dont au moins trois (3) représentants d'une entreprise membre de la FEDIL. Le jury peut se faire assister, le cas échéant, par un ou plusieurs experts.

Les décisions du jury sont prises à la majorité absolue des membres présents à la délibération.



PRIX DE L'ENVIRONNEMENT 2021

Formulaire de candidature « Gestion de l'environnement »

Le présent formulaire vous permet de répondre aux questions pertinentes qui intéressent le jury du prix de l'environnement dans son appréciation du projet.

Si l'une ou l'autre question n'est pas adaptée à la nature de votre projet particulier, veuillez bien l'ignorer.

Partie 1. Informations d'ordre général

Nom du projet :

Entreprise :

Adresse :

Internet :

Personne de contact :

Nom et prénom :

Fonction :

E-mail :

Téléphone :

Fax :

Est-ce que le dossier de candidature contient des annexes ? (brochures, cd-rom, autres documents ou matériel de démonstration...) **OUI / NON**

Si OUI, veuillez spécifier lesquelles : Annexe 1 :

Annexe 2 :

Annexe 3 :

Brève description (résumé) du projet (environ ½ page)

Phase de développement : (idée, prototype, en place ou sur le marché...) :

Partie 2. Informations candidature « Gestion de l'environnement »

Pourriez-vous fournir des copies de déclarations de missions, politiques, codes de conduite etc., qui démontrent le degré d'engagement de votre organisation pour viser l'excellence dans ses performances environnementales (sociales et éthiques) ?

Donnez des exemples d'objectifs et de cibles d'amélioration des performances environnementales (sociales et éthiques) de votre organisation et démontrez comment ces objectifs et cibles ont été dérivés.

Quels sont les mécanismes mis en place pour assurer la surveillance des performances environnementales et pour dresser les rapports sur les progrès accomplis par rapport aux objectifs ?

Comment les mécanismes susmentionnés ou les systèmes de gestion sont-ils en relation avec ou intégrés dans les systèmes de gestion globale de votre organisation ?

En vous basant sur les réponses fournies aux questions précédentes, veuillez démontrer l'amélioration des performances environnementales de votre organisation par rapport à des cibles clés.

Dans quelle mesure la gestion des affaires environnementales et sociales a-t-elle contribué aux bonnes performances financières de votre organisation ?

Quelles mesures avez-vous prises pour consulter les parties intéressées ou pour collaborer avec elles sur les questions environnementales (ou sociales) liées à l'activité de votre organisation ?

Quelles sont les mécanismes mis en place pour assurer que les points de vue exprimés par les parties intéressées sont pris en compte ?

Quelles sont les mesures prises pour assurer la participation du personnel à tous les niveaux dans la gestion environnementale ?



PRIX DE L'ENVIRONNEMENT 2021

Formulaire de candidature « Procédé »

Le présent formulaire vous permet de répondre aux questions pertinentes qui intéressent le jury du prix de l'environnement dans son appréciation du projet.

Si l'une ou l'autre question n'est pas adaptée à la nature de votre projet particulier, veuillez bien l'ignorer.

Partie 1. Informations d'ordre général

Nom du projet :

Entreprise :

Adresse :

Internet :

Personne de contact :

Nom et prénom :

Fonction :

E-mail :

Téléphone :

Fax :

Est-ce que le dossier de candidature contient des annexes ? (brochures, cd-rom, autres documents ou matériel de démonstration...) **OUI / NON**

Si OUI, veuillez spécifier lesquelles : Annexe 1 :

Annexe 2 :

Annexe 3 :

Brève description (résumé) du projet (environ ½ page)

Phase de développement : (idée, prototype, en place ou sur le marché...) :

Dans quels domaines se situent les principaux bénéfices pour l'environnement ? (air, eau, déchets, énergie...)

Partie 2. Informations candidature « Procédé »

Décrivez brièvement les circonstances ayant mené au développement de ce nouveau procédé.

Quels sont les éléments innovants qui permettent de distinguer ce procédé spécifique par rapport aux procédés alternatifs et/ou ceux qui ont été utilisés précédemment ?

Donnez des indications sur les performances du nouveau procédé par rapport aux normes en matière de protection de l'environnement et de sécurité/santé sur le lieu de travail.

Quels autres **aspects positifs peut-on associer à votre projet ?** (sur le plan de l'emploi ou des conditions de travail, par rapport au voisinage...)

Quelles sont les chances d'une dissémination (application dans d'autres entreprises) de votre projet ?



PRIX DE L'ENVIRONNEMENT 2021

Formulaire de candidature « Produit »

Le présent formulaire vous permet de répondre aux questions pertinentes qui intéressent le jury du prix de l'environnement dans son appréciation du projet.

Si l'une ou l'autre question n'est pas adaptée à la nature de votre projet particulier, veuillez bien l'ignorer.

Partie 1. Informations d'ordre général

Nom du projet :

Entreprise :

Adresse :

Internet :

Personne de contact :

Nom et prénom :

Fonction :

E-mail :

Téléphone :

Fax :

Est-ce que le dossier de candidature contient des annexes ? (brochures, cd-rom, autres documents ou matériel de démonstration...) **OUI / NON**

Si OUI, veuillez spécifier lesquelles : Annexe 1 :

Annexe 2 :

Annexe 3 :

Breve description (résumé) du projet (environ ½ page)

Phase de développement : (idée, prototype, en place ou sur le marché...):

Dans quels domaines se situent les principaux bénéfices pour l'environnement? (air, eau, déchets, énergie...)

Partie 2. Informations candidature « Produit »

Décrivez brièvement les circonstances ayant mené au développement de ce nouveau produit ou service.

Quels sont les besoins des consommateurs qui sont satisfaits par votre produit ou service ?

Quels sont les éléments innovants qui permettent de distinguer ce produit spécifique par rapport aux produits alternatifs ou précurseurs sur le marché ?

Donnez des indications sur les performances du nouveau produit ou service par rapport aux normes en matière de protection de l'environnement et de sécurité/santé.

Quelles sont les chances d'une réplique sur le marché des aspects positifs de votre produit ou service ?
